



École de La Ribambelle  
500, rue Anick, Québec (Québec) G1C 4X5  
Téléphone : 418 666-4455 Télécopieur : 418 666-6285  
Courriel : [ribambelle@csdps.qc.ca](mailto:ribambelle@csdps.qc.ca)

Commission scolaire des  
**PREMIÈRES-SEIGNEURIES**  
*Inspirer pour devenir*

**L'ÉDUCATION**  
**PUBLIQUE** Des forces qui s'additionnent  
**AU QUÉBEC** Des succès qui se multiplient



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 27 octobre 2022, 18 h 30, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :**

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Bouchard, Geneviève	Représentante des parents	X	
Boutin, Mylène	Représentante des parents	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant		X
Gagnon, Annie	Représentante du service de garde	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Gauthier, Stéphane	Représentant de la communauté	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant		X
Ross, Marie-Christine	Représentante de personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant		X
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Représentante des parents	X	

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Brassard, Marc-André	Directeur	X	
Garneau, Jessica	Secrétaire	X	

**CE # 22-23-001**

### 1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

M. Marc-André Brassard ouvre la séance une fois le quorum constaté.

**CE # 22-23-002**

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2022

Mme Geneviève Whittom demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour.

- Point # 22-23-018 : Sécurité;
- Point # 22-23-019 : Consultation d'élèves.

**ADOPTÉ par Mme Marie-Christine Ross.**



CE # 22-23-003

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

### 3. ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENCE ET SUBSTITUT À LA PRÉSIDENCE

Un tour de table est fait pour la présentation de chacun des membres.

Mme Esther Gagnon-Gelly propose Mme Geneviève Whittom pour la présidence. Mme Geneviève Whittom accepte la mise en candidature et est élue par acclamation.

Mme Geneviève Whittom propose Mme Sauphie Senneville comme substitut à la présidence. Cette dernière est également élue par acclamation.

CE # 22-23-004

### 4. POINT DES ENSEIGNANTS

Les enseignants élus ont demandé à prendre la parole lors du tour de table. Ces derniers font lecture d'une lettre faisant mention de leur intention de ne pas siéger au conseil d'établissement pour la présente année en raison d'une contestation de leur tâche de travail. Les enseignants refusent d'accomplir les heures de comités qui apparaissent dans leur tâche de travail remise par la direction. La situation fera l'objet d'un mécanisme de résolution des mécontentes. De plus, les enseignants ont nommé au conseil que le budget de l'école ne répond pas aux besoins du terrain. Il est demandé que leur lettre soit déposée en pièce jointe de ce procès-verbal.

CE # 22-23-005

### 5. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2022

À la suite de la lecture, Mme Sauphie Senneville demande les modifications suivantes :

- Enlever le *r* devant le *de* au point CE # 21-22-090;
- Inscrire *savoir* au lieu d'*avoir* au point CE # 21-22-096.

M. Marc-André Brassard précise n'avoir aucun suivi. Les points qui auraient pu être en suivi se trouvent à l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉ par Mme Sauphie Senneville.**

CE # 22-23-006

### 6. BONS COUPS

M. Marc-André Brassard souligne que l'équipe d'enseignants, lors d'une assemblée a tenu à souligner le bon travail de Mme Annie Gagnon, technicienne en service de garde, notamment pour sa présence sur le plancher et pour son bon leadership.



## Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'**École de la Ribambelle**

M. Marc-André Brassard souligne également qu'il a reçu plusieurs commentaires positifs à son sujet.

**CE # 22-23-007**

### **7. LA PAROLE AU PUBLIC**

Aucun membre du public.

#### **7.5 NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

M. Stéphane Gauthier, intervenant à la maison des jeunes est nommé membre de la communauté.

**APPROUVÉ à l'unanimité.**

Il reste donc une place à titre de membre de la communauté.

**CE # 22-23-008**

### **8. FICHES D'AUTORISATION DE DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET FORMULE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS À COMPLÉTER SUR PLACE**

M. Marc-André Brassard procède à la distribution des fiches que les membres doivent compléter à la fin de la rencontre.

**CE # 22-23-009**

### **9. FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

M. Marc-André Brassard a envoyé un courriel avant la rencontre à ce sujet.

Mme Annie Gagnon a déjà suivi les formations nécessaires dans l'école où elle était précédemment, elle n'aura donc pas à refaire les formations.

Mme Mylène Boutin et M. Stéphane Gauthier auront quant à eux à suivre les formations.

Un cartable de référence demeure à la disposition des membres en tout temps, en cas de besoin.

Les membres sont toujours encouragés à se référer au contenu des capsules et des fiches à titre de référence.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**CE # 22-23-010**

### **10. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M. Marc-André Brassard souligne qu'aucune modification n'a été apportée depuis 2021-2022.

À la suite de la lecture du document, Mme Sauphie Senneville demande que quelques modifications soient apportées :

- Au point # 1.1, elle souhaite que nous ajoutions qu'il y a un vote par poste donc si nous avons deux postes disponibles, il nous faut deux noms sur le bulletin de vote;
- Au point # 2, inscrire « qu'une séance » plutôt que « d'une séance » dans le second paragraphe;
- Au point # 4.1.2, inscrire « à » sans accent avant le mot été;
- Au point # 4.2.1, ajout du mot « de » avant « 15 minutes » ;
- Au point # 7.5.3, inscrire « voix » plutôt que « vois ».

**ADOPTÉ par Mme Marie-Christine Ross.**

**CE # 22-23-011**

### **11. ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES**

M. Marc-André Brassard sonde les membres afin de déterminer les moments opportuns pour les prochaines rencontres. Les dates déterminées pour les rencontres sont :

- ✓ 7 décembre 2022
- ✓ 1<sup>er</sup> mars 2023
- ✓ 26 avril 2023
- ✓ 14 juin 2023

**ADOPTÉ à l'unanimité.**



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

<b>CE # 22-23-012</b>	<p><b>12. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Une somme de 250 \$ sera allouée pour soutenir les membres. Ce budget doit obligatoirement servir pour le fonctionnement du conseil. Par contre, cette somme peut par exemple servir à payer du transport ou à payer une gardienne pour les enfants d'un membre afin qu'il soit présent.</p> <p>Une décision quant à cette somme sera prise ultérieurement.</p>
<b>CE # 22-23-013</b>	<p><b>13. PROJET ÉDUCATIF</b></p> <p>M. Marc-André Brassard explique les grandes lignes de la démarche de révision du projet éducatif, qui se vit en parallèle de la démarche de révision du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSPS. Les projets éducatifs devront avoir été approuvés par les CÉ au début décembre 2023. Nous avons donc 1 an pour vivre les étapes de révision. Le comité de pilotage du projet éducatif, formé d'enseignants et de membres du personnel de soutien se mettra en branle dans les semaines à venir. Présentement, nous en sommes à l'analyse des résultats des sondages administrés auprès des parents et du personnel en juin dernier. Les PÉ contiendront un (1) objectif qualitatif et deux (2) objectifs quantitatifs.</p>
<b>CE # 22-23-014</b>	<p><b>14. APPROBATION DE LA PLANIFICATION ANNUELLE DES CONTENUS D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ET DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE</b></p> <p>M. Marc-André Brassard souligne que les élèves doivent obligatoirement vivre un 5 à 10 heures de contenu sur le sujet. Un budget de 800 à 900 \$ est alloué. Des contenus sont planifiés par l'enseignant, mais des partenaires locaux ou externes peuvent participer en soutien ou en animation.</p> <p>Mme Sauphie Senneville demande les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'ajout d'un s à services complémentaires;</li><li>• Au point 5.5, changer la date pour une date actuelle;</li><li>• Inscrire un bas de page concernant les élèves de la 4/5<sup>e</sup> année;</li><li>• Inscrire via univers social plutôt que via U.S.</li></ul>



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

Après les modifications, la planification d'éducation à la sexualité est **APPROUVÉE par Mme Esther Gagnon-Gelly** et les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont **APPROUVÉS par Mme Mylène Boutin**.

**CE #22-23-015**

### **15. APPROBATION DES SORTIES SCOLAIRES**

M. Marc-André Brassard souligne que les sorties scolaires doivent obligatoirement être faites à l'extérieur de l'école et que les artistes doivent faire partie du répertoire de Culture-éducation. Il souligne également qu'il n'y a pas de frais chargés aux parents pour ces sorties puisque la Ribambelle reçoit environ 10 000 \$ pour cette mesure. (15186)

**APPROUVÉES par Mme Marie-Christine Ross.**

**CE # 22-23-016**

### **16. ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE**

M. Marc-André Brassard présente les grandes lignes du budget de l'école. Le déficit de juin 2022 était d'environ 125 000,00\$ auquel s'ajoute, pour la présente année, un déficit supplémentaire projeté de 122 000,00\$. M. Marc-André Brassard explique que parmi les éléments qui expliquent ces soldes négatifs, il y a la perte de revenus au service de garde l'an dernier. Des frais COVID n'ont pas été remboursés aux écoles, entre autres en ce qui concerne la désinfection imposée aux milieux. La mise en place de services directs aux élèves (surcroît TES) et le chantier des postes attractifs au service de garde ont aussi un impact sur le budget de l'école. Face à cette situation, un plan de redressement quinquennal devra être envisagé.

Mme Geneviève Bouchard questionne à savoir si les autres écoles partagent une réalité similaire et quelles sont les conséquences à ne pas élaborer de plan de redressement.

**Le budget est ADOPTÉ à l'unanimité**

**CE # 22-23-017**

### **17. CONSULTATION SUR LES MANDATS DE L'OPP**

M. Marc-André Brassard souligne qu'il a l'intention de rencontrer l'OPP pour une première rencontre formelle. Lors de cette rencontre, il fera mention des mandats pouvant être exécutés par l'OPP et écoutera les intentions des parents qui pourraient avoir des idées de projets.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

<b>CE # 22-23-018</b>	<p><b>18. SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE</b></p> <p>Mme Geneviève Whittom revient sur le débarcadère qui n'est pas sécuritaire, elle aimerait que des démarches soient prises à ce sujet. M. Marc-André Brassard souligne qu'aucune démarche n'a été entreprise dû aux retards au niveau des travaux de la ville dans le secteur. Il souligne également que le débarcadère appartient à l'école, donc toute modification devra être aux frais de celle-ci, mais il s'engage à chercher des solutions. Mme Sauphie Senneville propose de faire une campagne de financement pour payer les changements à effectuer si nécessaire. Mme Geneviève Whittom enchaine donc en mentionnant qu'il y aurait un 3000 \$ facile à aller chercher à la mi-novembre, elle propose même de faire la demande.</p> <p>Mme Geneviève Whittom souligne son inquiétude due à la sortie tardive de certains enfants à la fin des classes, Mme Marie-Christine Ross lui explique que la sécurité des enfants est très importante pour nous et que les enfants sont toujours surveillés.</p> <p>M. Marc-André Brassard communiquera d'abord avec les Ressources matérielles du CSS afin de voir les possibilités en lien avec le débarcadère.</p>
<b>CE # 22-23-019</b>	<p><b>19. CONSULTATION D'ÉLÈVES</b></p> <p>Le CÉ doit consulter annuellement des élèves quant à un enjeu de notre école. M. Marc-André Brassard fait un lien avec le projet éducatif et propose de les impliquer dans les démarches à venir.</p>
<b>CE # 22-23-020</b>	<p><b>20. INFORMATION DE LA DIRECTION</b></p> <p>M. Marc-André Brassard explique que la gestion des ressources humaines imposée par la mésentente avec les enseignants sur la tâche de travail a eu des impacts majeurs sur la planification annuelle des dossiers de développement et sur la vie courante de l'école. Il aura à revoir la priorisation de certains dossiers.</p>
<b>CE # 22-23-021</b>	<p><b>21. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p style="text-align: center;">Aucune information supplémentaire</p>
<b>CE # 22-23-022</b>	<p><b>22. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Mme Geneviève Bouchard fait mention qu'elle fait maintenant partie du comité de parents en tant que membre de l'exécutif donc elle aura des informations en exclusivité</p>



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

à nous transmettre. Elle fait également mention de la ressource : « aidesonenfant.com ». Elle dit qu'il s'agit d'une ressource intéressante qui offre des conférences.

Mme Geneviève Bouchard mentionne également qu'elle a été mise au courant qu'il y avait une possibilité de bris de services au niveau des autobus et des brigadiers. M. Marc-André Brassard mentionne qu'il avait été prévenu et qu'un plan a été mis en place advenant un bris de service pour notre école.

Mme Geneviève Bouchard conclut en nous mentionnant l'entreprise *Misskit*, une photographe scolaire dont la renommée est excellente, elle ajoute même qu'elle peut faire les photographies de 300 élèves en ½ journée. M. Marc-André Brassard acheminera l'information à l'OPP, qui choisit annuellement l'entreprise pour les photos scolaires.

CE # 22-23-023

### 23. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Stéphane Gauthier mentionne qu'il aimerait avoir une section « Maison des jeunes » dans le Ribambelle express. M. Marc-André Brassard accepte cette demande. M. Stéphane Gauthier mentionne également de ne pas hésiter à lui demander de l'aide pour des activités tel que le bal de finissants.

CE # 22-23-024

### 24. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Annie Gagnon présente quelques statistiques concernant la fréquentation scolaire 21-22 et 22-23. Elle mentionne également que sur 14 postes réguliers, il reste encore 3 postes vacants.

CE # 22-23-025

### 25. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été abordé.

CE # 22-23-026

### 26. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

7 décembre 2022

CE # 2223-027

### 27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 40.

\_\_\_\_\_  
Marc-André Brassard, directeur

\_\_\_\_\_  
Geneviève Whittom, présidente



